

**PRESENTS :**

M. CHEVALIER – P. PERRAULT – C. BERLAND – P. CIEZKI – E. LE CORRE – E. TRUCHET – S. TOURNE – N. MALPAUX – A. CAILLERET – R. KERVAREC – M. DUPORT – M. VERNET – R-M MARIETTE – R. THEFANY – V. MATEUS – I. LAWSON – G. CONIL – B. GAUTHER – N. LLEGOU – L. POMBAL – D. GALLÉ – A. GARCIA (arrivé en fin de séance)

**EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :** G. GRENET pouvoir à N. MALPAUX – M. FOLLET-JOLIVET pouvoir à C. BERLAND – V. ALLARD pouvoir à D. GALLÉ – N. OUANIS pouvoir à E. LE CORRE

**ABSENTE :** S. MIGNON

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** D. GALLÉ

Madame CHEVALIER explique qu'elle souhaite ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour, relatif à l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel coordonné par le Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY).

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

**I. INFORMATIONS :**

Madame CHEVALIER informe les membres du Conseil des points suivants :

***1. Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :***

- 25/01/2016 : Cession de la concession de 30 ans au cimetière n° 20820 M. et Mme DIGNA (DCS\_008\_01\_16)
- 02/03/2016 : Renouvellement de l'adhésion de la commune à AMARIS pour l'année 2016 (DCS\_009\_03\_16)
- 02/03/2016 : Renouvellement de l'adhésion de la commune à l'AMF pour l'année 2016 (DCS\_010\_03\_16)
- 02/03/2016 : Renouvellement de l'adhésion de la commune à l'ANACEJ pour l'année 2016 (DCS\_011\_03\_16)
- 02/03/2016 : Renouvellement de l'adhésion de la commune à l'APVF pour l'année 2016 (DCS\_012\_03\_16)
- 02/03/2016 : Renouvellement de l'adhésion de la commune à l'ASPI pour l'année 2016 (DCS\_013\_03\_16)
- 02/03/2016 : Renouvellement de l'adhésion de la commune au CAUE pour l'année 2016 (DCS\_014\_03\_16)
- 02/03/2016 : Renouvellement de l'adhésion de la commune à la Mission Locale pour l'année 2016 (DCS\_015\_03\_16)
- 02/03/2016 : Renouvellement de l'adhésion de la commune au PACT ARIM pour l'année 2016 (DCS\_016\_03\_16)
- 02/03/2016 : Renouvellement de l'adhésion de la commune à l'UMY pour l'année 2016 (DCS\_017\_03\_16)

***2. Bilan 2015 des cessions et acquisitions :***

Conformément à l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales le bilan des acquisitions et cessions 2015 est soumis aux membres du Conseil pour approbation.

Madame CHEVALIER explique que ce bilan est sans objet puisqu'il ne fait apparaître aucune acquisition ni cession pour 2015.

## II. DELIBERATIONS :

### 1. (D\_009\_04\_16) : **Adoption du compte-rendu de la séance du 8 février 2016**

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance en date du 8 février 2016.

### 2. (D\_010\_04\_16) : **Créances irrécouvrables**

N° Titre /Année	Débiteur	Montant d'origine	Montant restant du	Nature de la créance	motif d'abandon invoqué par la Trésorerie
113/2014	ROBIN Briann	281,24	21,00	LOYERS ET CHARGES	demande de renseignement négative
875/2011	ARNAUDIES	25,66	25,66	Impayés de cantine septembre 2011	poursuites sans effet
878/2012	DELICE PIZZA	119,38	119,38	TLPE 2012	poursuites sans effet
1057/2013	DOURLLEN Fabien	16,20	16,20	Impayés de cantine novembre 2013	poursuites sans effet
819/2013	DELICE PIZZA	119,38	119,38	TLPE 2013	poursuites sans effet
834/2013	RESEAUX ELEC	7,20	7,20	TLPE	poursuites sans effet
963/2014	JOBERT SOPHIE	0,01	0,01	Loyer décembre 2014	poursuites sans effet
		569,07	308,83		

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, admet, à l'unanimité, d'inscrire en non-valeur les titres listés ci-dessus pour un montant total de 308,83 €.

### 3. (D\_011\_04\_16) : **Compte de gestion 2015**

	Résultat à la clôture 2014	Résultat de l'exercice 2015	Intégration de résultat	Résultat de clôture de l'exercice 2015
Investissement	342 534,25	- 103 051,48	0,00	239 482,77
Fonctionnement	815 549,65	182 743,23	0,00	998 292,88

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le compte de gestion pour la commune 2015, en prenant note d'un écart d'un centime sur la section d'investissement, dû à une erreur de la Trésorerie de Gargenville lors de la répartition du résultat du SIAGI entre les communes d'Issou et de Gargenville.

### 4. (D\_012\_04\_16) : **Compte administratif 2015**

	Recettes	Dépenses	Solde
INVESTISSEMENT	805 059,80	565 577,02	239 482,78
Restes à réaliser	0,00	283 743,56	- 283 743,56
Total	805 059,80	849 320,58	- 44 260,78
FONCTIONNEMENT	5 234 924,95	4 236 632,07	998 292,88

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le compte administratif de la commune 2015.

**5. (D\_013\_04\_16) : Affectation des résultats 2015**

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat 2015 comme suit :

- Affectation du résultat de fonctionnement à hauteur de 44 260,78 € à la section d'investissement.
- Affectation du résultat de fonctionnement restant, soit 954 032,10 € à la section de fonctionnement.
- Affectation du résultat d'investissement à hauteur de 239 482,78 € à la section d'investissement.

**6. (D\_014\_04\_16) : Subventions aux associations**

Prestations	Décision
Amicale pompiers	130,00
AIPEI primaire	205,00
ALJI	9 000,00
ASI	54 240,00
Chasseurs	720,00
Club Amitié	900,00
Comité des œuvres sociales	8 000,00
Karaté	2 500,00
FCPE Collège	130,00
FNACA	511,00
Musique à Issou	10 700,00
Yoga club Issou	340,00
Issou band management	100,00
Association sportive J. Cartier	200,00
<b>TOTAL</b>	<b>87 676,00</b>

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, décide, à la majorité des membres présents, d'attribuer les subventions aux associations pour 2016 selon le tableau ci-dessus, qui est intégré au budget primitif de la commune.

- 24 pour
- 1 abstention (I. LAWSON)

**7. (D\_015\_04\_16) : Vote des taux d'imposition 2016**

	2015	2016
Taxe d'habitation	14,84%	8,85 %
Taxe Foncière (bâti)	22,60%	22,60 %
Taxe Foncière (non bâti)	84,18%	84,18 %

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, les taux d'imposition 2016 comme détaillés dans le tableau ci-dessus.

**8. (D\_016\_04\_16) : Budget Primitif 2016**

	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Balance</b>
<b>Section investissement</b>	1 527 847,09 €	1 527 847,09 €	0.00
<b>Section fonctionnement</b>	5 133 171,46 €	5 133 171,46 €	0,00

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le budget primitif de la commune pour 2016.

**9. (D\_017\_04\_16) : Tableau des effectifs : personnel communal**

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de supprimer les postes suivants :

- Adjoint Technique Territorial de 2<sup>ème</sup> classe : (T/2010/11)
- Adjoint Technique Territorial de 2<sup>ème</sup> classe : (T/2010/16)
- Adjoint Technique Territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe : (T/2010/33)

**10. (D\_018\_04\_16) : Mise à jour de la réserve communale de sécurité civile**

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, la composition de cette réserve au vu des candidatures déposées, et qui figurent en annexe.

**11. (D\_019\_04\_16) : Adoption du Règlement Enfance Jeunesse 2016 / 2017**

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, adopte, à la majorité des membres présents, le nouveau Règlement Enfance Jeunesse 2015 - 2016, qui entrera exceptionnellement en vigueur au début des vacances d'été prochain.

- 24 pour
- 1 abstention (I. LAWSON)

**12. (D\_020\_04\_16) : Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour la restauration d'anciens registres communaux**

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à solliciter l'aide de la DRAC au titre d'une subvention spécifique pour la restauration d'anciens registres communaux, pour un montant TTC de 2 878,20 €, soit une demande de subvention qui s'élève à 1 439,10 €.

**13. (D\_021\_04\_16) : Représentants au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs**

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de soumettre à la Communauté Urbaine les noms de Corinne BERLAND et Martine CHEVALIER pour siéger au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

**14. (D\_022\_04\_16) : Adhésion de la commune au groupement de commande pour l'achat de gaz naturel coordonné par le Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY)**

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- D'adhérer au groupement de commandes d'achat de gaz naturel du Syndicat d'Energie des Yvelines,
- D'approuver l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel coordonné par le Syndicat d'Energie des Yvelines, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017,
- D'autoriser Madame le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- D'approuver la participation financière (calculée suivant la formule définie dans l'acte constitutif susvisé) aux frais de fonctionnement du groupement de commandes et d'imputer ces dépenses sur le budget de l'exercice correspondant,
- De donner mandat au Président du Syndicat d'Energie des Yvelines pour signer et notifier les marchés ou accords-cadres dont la commune d'Issou sera partie prenante,
- De s'engager à exécuter, avec la ou les entreprises retenues, les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la commune d'Issou est partie prenante, et régler les sommes dues au titre des marchés.

**15. (D\_023\_04\_16) : Tirage au sort des jurés d'assises 2017**

Les noms désignés par le sort sont les suivants :

Ordre du tirage	N° Page	N° Ligne	Nom	Prénom
1	37	5	CAPLAIN	Georges
2	37	6	CAPLAIN	Jerôme
3	86	2	GAUTIER	Nathalie
4	82	14	FRUCHART	Erwann
5	200	6	SUDOL (épouse PREEL)	Beata
6	91	1	GOMIS (épouse MENDY)	Diéna
7	33	9	Electeur n'ayant pas l'âge requis	
8	117	7	KRIEF	Eric
9	167	3	Electeur radié	
10	160	4	MOUHAMMADOU	Yolande
11	38	15	CAULIEZ (épouse DARNIS)	Isabelle

**La séance est levée à 21h05**